

Volet interne : ADMINISTRATION GENERALE

Objectif stratégique	Objectif opérationnels	Actions
1.1 Disposer d'un personnel qualifié, motivé et qui se sente bien au travail dans un environnement sécurisé et répondant aux normes légales.	1.1.1. Gestion du changement organisationnel	Réaliser plus de synergies avec la commune en vue d'opérer des économies d'échelles, d'accroître l'efficacité organisationnelle et de viser l'efficience du service public.
	1.1.2. Elaboration d'une politique globale de formation	Mettre en œuvre le plan de Formation et le pilotage de sa réalisation (choix des opérateurs, information et inscription des agents, suivi des formations, etc...).
	1.1.3. Réalisation des descriptions de fonction pour l'ensemble de l'administration	En s'appuyant sur le travail déjà réalisé, actualiser et contextualiser les descriptions de fonction par rapport aux réalités de terrain.
	1.1.4. Mise en place d'un processus d'évaluation (conforme au Pacte)	Ajuster selon les conclusions / plans d'actions du bilan précédent et poursuivre le travail pour l'ensemble du personnel.
	1.1.5. Actualisation du cadre réglementaire	Refaire le règlement de travail et les statuts administratifs et pécuniaires en collaboration avec la commune, le personnel et les partenaires sociaux.
	1.1.6. Assurer le suivi du rapport annuel du médecin du SPMT et du service externe et de l'analyse des risques d'incendie (rapport des pompiers)	Atteindre les objectifs du plan d'action (à refaire si emménagement du CPAS dans les bâtiments de l'hôtel de ville).
	1.1.7. Réaliser un état des lieux de l'installation informatique et en suivre les recommandations	Réaliser un MP de fourniture pour l'état des lieux et pour le renouvellement des PC.
		Réaliser un MP de service pour en assurer la maintenance (en commun avec l'administration communale).
		Actualiser la charte informatique (inclure notamment un volet RGPD)

Volet externe : communication		
2.1 Communiquer de manière efficace avec la population afin que la pluralité des services proposés par le CPAS de LENS soit connue.	2.2.1. Gérer personnellement le site internet du CPAS.	Désigner un fournisseur/hébergeur pour le site. Désigner et former deux membres du personnel administratif à la gestion du site internet.
	2.2.2. Assurer la publicité régulière de nos services auprès de la population lensoise.	Mettre régulièrement à jour le site internet du CPAS afin d'augmenter la visibilité et l'accessibilité de nos services.
		Réaliser annuellement un folder publicitaire et le faire distribuer via le bulletin communal et l'envoi d'un toutes-boîtes.
	2.2.3 Garantir un accueil de qualité aux citoyens	Lister, via la consultation des acteurs concernés (citoyens, agents, ...), les éléments généraux mais aussi propres à notre administration constituant les caractéristiques principales d'un accueil correct et bienveillant du citoyen.
Volet externe : SERVICE SOCIAL		
Objectif stratégique	Objectif opérationnels	Actions
3.1. Optimiser les ressources internes disponibles et rechercher des partenariats pour accroître et / ou améliorer l'offre de services	3.1.1. Analyser l'opportunité de réorganiser les permanences du service social	Rappeler la possibilité de venir l'après-midi sur rendez-vous via le site internet et le bulletin communal.
		Réaliser une enquête auprès des bénéficiaires afin de connaître leurs préférences ainsi que les motifs invoqués.
		Organiser régulièrement des réunions bilatérales avec le SMD qui est à Silly.
	3.1.2 Réintégrer les usagers du CPAS dans le circuit du travail, des études ou d'une formation	Lutter contre les assuétudes via des partenariats avec les CPAS / associations voisin(e)s.
		Organiser une séance d'information sur le service citoyen

		Collaborer annuellement avec la commune pour organiser deux semaines de travail des jeunes via l'action « été solidaire » avec l'engagement de 3 jeunes issus du public du CPAS (et la distribution des repas chauds avec notre SAFA comme point intergénérationnel).
	3.1.3 Réduire les inégalités sociales et lutter contre la pauvreté enfantine en mettant la culture et le sport à la portée de tous.	Promouvoir les associations sportives présentes sur l'entité en en faisant la publicité sur notre site internet et via l'envoi de courriers personnalisés.
		Promouvoir les stages proposés sur l'entité : stages de la commune (ONE, ADSL), stages sportifs : foot, équitation, tennis de table et culturels: fermes, cirque, ...
		Maintenir les actions à succès: octroi de tickets de cinéma, d'un cadeau à chaque enfant aux fêtes de fin d'année, du spectacle de la Saint-Nicolas.
		Soutenir les parents financièrement ou en apportant une solution de mobilité et faire la publicité des aides possibles et de leurs conditions d'octroi (via le site, le bulletin communal, des courriers.
	3.1.4. Garantir l'accès à l'énergie en mettant l'accent sur la prévention et la diminution des factures.	Proposer des audits énergétiques via le PAPE et le fonds énergie.
		Organiser des séances d'information sur l'existence des sites comparatifs de fournisseurs d'énergie (et des possibilités d'en changer facilement) et sur leur utilisation
		Informar la population des aides spécifiques qui existent : fond mazout, fond énergie, PAPE, droit de tirage SWDE, et de leurs conditions d'octroi.

Volet externe : SERVICES A DOMICILES		
Objectif stratégique	Objectif opérationnels	Actions
4.1 Garantir le bien-être des séniors	4.1.1 Favoriser le maintien à domicile en proposant des services d'aides à domicile performants et diversifiés	Réaliser une enquête de satisfaction pour déterminer les atouts et les faiblesses de nos services pour pouvoir ajuster, améliorer ceux-ci.
		Réaliser une étude des besoins des bénéficiaires qui ne seraient pas encore rencontrés par l'un de nos services actuels.
		Pérenniser de manière optimale les multiples services développés par le CPAS (repas, SAM, SAFA).
		Poursuivre le transport des personnes à la demande par le biais du taxi social.
	4.1.2 Briser l'isolement par la mise en place d'activités permettant les échanges et les rencontres (en partenariat avec la commune)	Participer au conseil consultatif des aînés, conférences-débats, ateliers divers,...
		Réaliser des activités intergénérationnelles, en lien avec les écoles.
Volet externe : Plan de cohésion sociale 2020- 2025		
Objectif stratégique	Objectif opérationnels	Actions
5.1 Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour tous et réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux.	5.1.1 Assurer la gestion et le suivi du Plan de Cohésion Social de la commune de Lens	Recruter ou désigner un chef de projet, en partenariat avec la commune (agent socioculturel)
		Lancer un appel aux volontaires/bénévoles de l'entité en fonction des fiches projets retenues
		Assurer le bon déroulement du PCS de 2020 à 2025